



Trois questions à Michel ROLLIER, Gérant associé commandité de Michelin

Beaucoup de progrès ont été réalisés sur les pneus ; comment vous fixez-vous de nouvelles ambitions ?

Sur l'ensemble du cycle de vie d'un pneu, la résistance au roulement en phase d'utilisation représente 93 % des émissions de GES ; Michelin a été pionnier dans le développement de pneus à basse résistance au roulement. En trente ans, nos pneus verts ont permis une baisse des émissions des voitures de 17 gCO₂/km. Bien entendu, nous sommes également soucieux de notre consommation de matières premières, et nous développons des pneumatiques contenant moins de matière. En ce qui concerne les pneumatiques en fin de vie, 98%

des pneus usagés sont valorisés en Europe de l'Ouest, sous forme de combustible ou de matière première.

Le grand défi d'un manufacturier de pneumatiques est d'obtenir le meilleur équilibre des performances : freinage, bruit, confort, durée de vie, résistance au roulement. L'Europe a d'ailleurs décidé de mettre en place des normes pour trois critères : le bruit, l'adhérence sur sol mouillé et l'efficacité énergétique.

C'est parce que notre ambition est de servir à la fois l'environnement et le leadership de Michelin sur son marché que l'exigence est portée au plus haut niveau de l'entreprise.

Faites-vous aussi un suivi de la performance environnementale de vos sites industriels ?

Nous avons établi en 2005 des objectifs ambitieux pour nos sites et notre mobilisation sur ce sujet a été telle que nous avons atteint en 2010 les objectifs fixés pour 2015. Nous allons poursuivre cet effort, basé sur le suivi d'un indicateur composite reposant sur la consommation d'eau et d'éner-

gie, les émissions de COV et CO₂ dans l'air et les déchets. Par ailleurs, nous sommes très attentifs au choix des matières premières qui entrent dans la composition des pneumatiques et nous travaillons sur ce point avec l'ensemble de la profession.

Michelin Fleet Solution est souvent citée comme exemple d'économie de fonctionnalité ; pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Il s'agit pour Michelin de garantir à nos clients opérateurs de flottes de poids lourds une réponse globale à l'ensemble de leurs attentes, ce qui peut d'ailleurs nous conduire à facturer un nombre de km parcourus. Restant propriétaires des pneus, nous en assurons la maintenance par des contrôles et un rechapage réguliers ; leur durée de vie est prolongée et leur impact environnemental diminué. 300 000 camions en Europe utilisent déjà Michelin Fleet Solution et, aux USA où les distances sont très longues, nous garantissons un dépannage en moins d'une heure. L'image véhiculée par ce service donne déjà à certains clients un avantage concurrentiel.

édito

Déjà l'été, voici la saison des rapports de développement durable. Un changement notable est en cours : ces rapports sont, de plus en plus souvent, publiés en même temps que le rapport annuel de l'entreprise et non après ; ils en font même parfois partie intégrante, invitation aux actionnaires et analystes à intégrer l'environnement à leur lecture de la stratégie de l'entreprise.

Les deux interviews ci-contre confirment cette tendance : pour Michelin, l'environnement est depuis longtemps une source d'excellence, d'innovation et de leadership.

Pour ArcelorMittal, la lutte contre le changement climatique oriente aujourd'hui l'essentiel de la recherche-développement, donc de l'avenir du groupe.

Phénomène analogue dans un autre champ : les entreprises sont à la manœuvre pour trouver des solutions de substitution aux substances nocives ; évolution stratégique là aussi ? La Question Ouverte nous invite à y réfléchir.

Claire Tutenuit, Délégué Général



Trois questions à Hervé BOURRIER, DG d'ArcelorMittal France

Quelles sont les priorités du groupe en matière d'environnement ?

Nous avons développé une nouvelle politique environnementale à l'échelle du groupe en 2007. Celle-ci se concentre sur dix principes clés et couvre tous les aspects liés à nos opérations, de la mine, en passant par la production d'acier, jusqu'à la distribution.

La totalité de nos sites de production disposeront d'un système de management environnemental certifié ISO 14001 d'ici fin 2011. Nous avons investi 347 millions de dollars dans l'environnement et l'énergie en 2010. L'eau, les sols et la biodiversité sont des problématiques importantes mais notre plus gros enjeu reste la lutte contre le changement climatique.

Quelle place avez-vous dans la lutte contre le changement climatique ?

Le procédé de fabrication de l'acier étant fortement émetteur, le groupe a émis 200 millions de teqCO₂ en 2010 dans le monde. L'objectif visé en termes de réduction

des émissions est de 8% à l'horizon 2020, par rapport à 2007, ce qui correspond à 170 kg de CO₂ en moins par tonne d'acier produite. Pour aller au-delà de cet objectif, des ruptures technologiques sont nécessaires. Nous nous sommes ainsi engagés dans un projet européen (ULCOS) qui prévoit le développement d'un nouveau procédé qui permettrait de réduire de 50% les émissions de GES notamment par captage, transport et stockage du CO₂ d'ici 2050. Nos centres de recherche mondiale, situés en France, emploient près de 1000 personnes.

Enfin, nous tirons parti du caractère recyclable à l'infini de l'acier, qui, dans une approche d'analyse de cycle de vie des produits a une grande importance. À ce titre, nous recyclons 82% de nos résidus, et 25 millions de tonnes de notre production vient d'acier recyclé.

Cette stratégie influence-t-elle vos marchés ?

Dans une logique de diminution des émissions de gaz à effet de serre globales, l'acier apparaît également comme une partie de la solution.

Nous investissons beaucoup sur le développement de produits qui permettront, au cours de leur phase d'utilisation, de réduire les émissions de CO₂, comme le projet S-in-motion [acier allégé] pour l'industrie automobile. De même, nous travaillons dans le domaine de la construction et dans le secteur de la production d'énergie renouvelable comme le solaire et l'éolien avec de nouveaux concepts intégrés.

Question ouverte

La substitution des CMR : au-delà des solutions techniques, comment la gérer ?

Plusieurs initiatives récentes publiques, (notamment de l'ANSES et de la Chaire développement durable de Sciences-Po) et l'avancement de démarches volontaires d'entreprises ont donné une nouvelle actualité à la question de la substitution de ces substances chimiques.

Qu'est-ce que la substitution? C'est un processus qui consiste à remplacer un produit chimique dangereux par un autre produit ou par un procédé, moins ou non dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement. La substitution est un axe prioritaire en matière de prévention des risques professionnels.

La substitution est une priorité en France, inscrite notamment dans les plans cancer 2 et santé-travail et dans le PNSE 2, mais aussi en Europe via le règlement REACH qui promeut la substitution des substances les plus dangereuses. La réglementation française, qui couvre les agents chimiques dangereux et notamment les agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR), impose la recherche systématique de solutions de substitution de ces agents.

Les entreprises ont des raisons fortes d'être pro-actives quand on parle de substitution : il est dans leur intérêt, pour

des raisons économiques, technologiques et/ou sanitaires, de s'y engager. La démarche de substitution est toutefois un projet complexe nécessitant une analyse globale du procédé et des conséquences de la substitution en plusieurs étapes. Les facteurs tels que la santé, la sécurité au travail, l'environnement et la faisabilité technique, les coûts mais aussi les facteurs humains, commerciaux et organisationnels, doivent être considérés et intégrés à la démarche de substitution.

L'ANSES a mis en place un groupe d'échange dans le but de faire un état des lieux de la substitution en France grâce à la collecte d'exemples de substitution, et a mis à disposition des acteurs des outils pour favoriser le partage d'expérience (www.substitution-cmr.fr).

Nombreuses sont en effet les étapes à franchir pour mener à bien cette démarche : au-delà de la recherche technique d'un produit alternatif ayant des propriétés suffisantes pour remplir les mêmes fonctions dans les différents usages – ce qui peut exiger un arbitrage entre la valeur sociétale de deux substances –, les études de risque pour ces alternatives doivent être conduites. Les différents acteurs de la chaîne de valeur doivent ensuite être associés à la démarche pour intégrer la substitution dans leurs pro-

cessus, et les aspects économiques peuvent amener à des changements de ces processus ou méthodes.

Enfin, la communication sur la substitution est un sujet en soi ; elle soulève par exemple des questions de gestion de la propriété intellectuelle, de formation, d'image interne et externe. Nombreuses sont les raisons qui favorisent une communication ciblée vers les personnes directement concernées de préférence à une large communication externe.

Quelles sont les meilleures façons de conduire cette transition ? A quel rythme ? Les entreprises membres d'EpE concernées sont activement engagées, et réfléchissent ensemble, avec l'ANSES, Sciences-Po et l'ORSE, sur ces questions de méthode.

Claire Tutenuit

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

PNSE : Plan National Santé-Environnement

Dialogues

Climat-Energie

EpE a organisé le 19 mai, à la Maison de la Chimie à Paris, en présence de M. Lepeltier, de Mme Schwarz et de plusieurs dirigeants, un petit-déjeuner au cours duquel a été présentée sa dernière publication « Mesurer et piloter les émissions de gaz à effet de serre ».

Biodiversité

EpE a adhéré à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et a, comme les autres signataires, 18 mois pour rédiger son plan d'action et valider son engagement. Huit membres d'EpE ont également adhéré à la SNB.

Eau

Le 14 juin, le prix étudiant EpE-Metro a été remis à trois étudiants en présence de MM. Bruno Lafont et Ghislain de Marsily, membre de l'Académie des Sciences et président du jury, et de Mme Dominique Dron, déléguée interministérielle et commissaire générale au développement durable. Le thème de ce prix était « Innovez pour l'eau » ; le travail des finalistes sera repris à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Marseille en mars 2012. (<http://www.metrofrance.com/info/prix-epE-metro-trois-projets-nouveaux-pour-l-eau/mkfo!uVhWxRpUpS2os/>)

Du côté du WBCSD

Le WBCSD vient de publier Carbon Pricing : **The role of a carbon price as a climate change policy instrument**. EpE traduit actuellement cette publication en français, elle sera bientôt disponible sur son site internet.

Du côté des membres

Pour la première année Saint-Gobain a récompensé ses meilleurs sites pour les progrès réalisés dans le domaine de l'environnement, sur cinq thèmes dont l'eau, les déchets, les émissions atmosphériques, le changement climatique.

Séché Environnement s'est vu décerner le 7 avril dernier le Trophée régional du Développement Durable Pays de la Loire 2011, sa région d'origine où se trouve toujours son siège social.

Solvaya présenté au Salon du Bourget l'avion solaire Solar Impulse auquel il contribue par de nombreux matériaux innovants.

Regrets

EpE regrette la disparition de Mme Sophie Liger-Tessier, Directrice Développement Durable du MEDEF.

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL
• AREVA • APRR • AXA • BASF FRANCE •
BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS
• CAISSE DES DEPOTS • CIMENTS CALCIA •
COCA-COLA ENTREPRISE • DELOITTE • EADS
• EDF • EIFPAGE • GDF SUEZ • IBM FRANCE •
LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN •
MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RATP • RENAULT •
REXEL • RHODIA • RTE • SAINT-GOBAIN
• SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC •
SECHE ENVIRONNEMENT • SEQUANA •
SIA CONSEIL • SNCF • SOCIETE GENERALE
• SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • TOTAL
• VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT •
VESUVIUS • VINCI



entreprises pour l'environnement

La Lettre d'EpE N°21 - Juillet 2011

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epE-asso.org
Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epE-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier